



Alliance Française
Bordeaux Nouvelle-Aquitaine

09



INSCRIPTION AU DELF/DALF

Uniquement pour les sessions organisées par
l'Alliance Française Bordeaux Nouvelle-Aquitaine

CANDIDAT

Nom de jeune fille (pour les femmes mariées) :

Nom en majuscules :

Prénoms :

Date de naissance : / /

Sexe : Femme Homme

Pays de naissance en majuscules :

Ville de naissance en majuscules :

Nationalité : **Langue(s) maternelle(s)** :

Adresse postale en France* :

Code postal et ville :

Téléphone* : **Portable*** :

Courriel* en majuscules : @

DATE DES SESSIONS

09-11/12/2020		S'inscrire avant le 04/11/2020
Choix du niveau		Tarif hors AF
Inscription au DELF A1	<input type="checkbox"/>	80€
Inscription au DELF A2	<input type="checkbox"/>	80€
Inscription au DELF B1	<input type="checkbox"/>	130€
Inscription au DELF B2	<input type="checkbox"/>	130€
Inscription au DALF C1	<input type="checkbox"/>	170€
Spécialité : <input type="checkbox"/> « SCIENCES » OU <input type="checkbox"/> « LETTRES ET SCIENCES HUMAINES »		
Inscription au DALF C2	<input type="checkbox"/>	170€
Spécialité : <input type="checkbox"/> « SCIENCES » OU <input type="checkbox"/> « LETTRES ET SCIENCES HUMAINES »		
		TOTAL : €

Mode de paiement :

Chèque à l'ordre de l'Alliance Française de Bordeaux Virement bancaire

Carte de crédit Espèces

Pour effectuer un virement : Banque BNP Paribas Bordeaux Chapeau Rouge
40 cours du Chapeau Rouge 33000 Bordeaux
Code IBAN: FR76 3000 4003 2000 0101 94 77 670 / Code BIC: BNP AF RPP BOR

Pièce à fournir à l'inscription : Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité

DIPLOME(S) DEJA OBTENUS

1. Je n'ai jamais passé un examen du DELF/DALF

2. J'ai déjà passé un examen du DELF/DALF

2.1. J'ai obtenu le (ou les) diplôme(s) suivants :

DELF A1 DELF A2 DELF B1 DELF B2 DALF C1 DALF C2

2.2 MON NUMERO DE CANDIDAT :

(Ce numéro est **obligatoire** pour l'inscription, il se trouve sur votre ancienne attestation de résultats)

ATTENTION ! Le jour de la session :

- Se présenter avec une pièce d'identité en cours de validité comportant une photo
- Se munir d'un stylo bille noir
- Apporter votre convocation
- Tout candidat qui se présentera à l'oral avec un retard à 15 minutes sur l'horaire prévu ne pourra pas passer l'épreuve.

Je certifie avoir pris connaissance des modalités d'inscription des conditions générales de ventes et déclare les accepter.

J'accepte la collecte des données à caractère personnel marquée d'une *

Fait le : / /

SIGNATURE :

Conditions générales de vente des examens

Inscription

- L'inscription à un examen ne sera prise en compte qu'à la réception de la fiche d'inscription et du règlement. Aucun dossier ne sera accepté au-delà de la date limite d'inscription. TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE. Aucun paiement ne sera accepté le jour de la session. Tarif réduit pour les étudiants suivant des cours à l'AF Bordeaux : nous consulter.
- Annulation : les droits d'inscription ne sont pas remboursables. En cas d'impossibilité majeure et sur présentation d'un justificatif (certificat médical, impératif professionnel) la somme de 60€ sera retenue pour les frais de gestion et la différence sera remboursée.
- Report : un report de l'inscription sur une session ultérieure est accepté sur présentation d'un justificatif au plus tard 3 semaines avant l'examen. Au-delà de ce délai la somme de 60 € sera demandée pour les frais de gestion. Un seul report sera accepté.
- Aménagement des épreuves : tout problème médical nécessitant des aménagements spécifiques (tiers temps supplémentaire, secrétaire, etc) doit être signalé au moment de l'inscription et accompagné d'un certificat médical. Aucun aménagement ne sera possible s'il est signalé le jour de l'épreuve.
- La passation des épreuves s'effectue aux dates indiquées sur le calendrier des examens que le candidat s'engage à consulter au moment de son inscription. Les horaires sont précisés 15 jours avant les épreuves par l'envoi d'une convocation. Si une semaine avant les épreuves le candidat n'a pas reçu sa convocation, il doit impérativement contacter l'Alliance Française.
- L'Alliance Française ne saurait être tenue responsable de la non-délivrance de la convocation par les services de la poste.

Passation

- Les horaires de passation sont décidés par l'Alliance Française et ne peuvent être modifiés.
- Retard : les épreuves débutent aux horaires indiqués sur la convocation. Tout retard entraînera une impossibilité de passer les épreuves. Aucune justification ne sera acceptée et aucun report à une session ultérieure ne sera accordé.
- Absence : une annulation ou un report à une session ultérieure sans frais pourront être accordés sur présentation d'un justificatif et dans un délai de 3 jours après les épreuves. Au-delà, aucun remboursement ne sera effectué.
- Identité : le candidat doit se présenter aux épreuves muni de sa convocation et d'une pièce d'identité en cours de validité: carte d'identité, passeport, titre de séjour, attestation de la préfecture. Les cartes étudiantes ne sont pas acceptées. Le candidat s'engage à contrôler l'exactitude des informations le concernant sur les feuilles d'émargement. Toute demande de modification après l'édition des diplômes sera facturée.

Résultats

- Les résultats sont communiqués aux seuls candidats, à l'Alliance Française ou par courrier si le candidat en a fait la demande et a remis une enveloppe timbrée le jour de l'inscription. En cas d'impossibilité de se déplacer à l'Alliance Française, une dérogation écrite peut être rédigée à l'adresse d'un tiers qui devra se présenter à l'Alliance Française muni de la dite dérogation, d'une pièce d'identité et d'une photocopie de la pièce d'identité du candidat. Aucun résultat ne sera communiqué par mail ou par téléphone.
- Aucune consultation des copies ne sera autorisée. Pour toute réclamation, le candidat devra contacter le Centre International d'études pédagogiques (CIEP) : <http://www.ciep.fr>.